

SAMU" : ce syndicat tire la sonnette d'alarme face aux écoles surchauffées

Actualités. Face à l'épisode de fortes chaleurs annoncé pour la semaine prochaine, la Fédération Nationale de l'Enseignement de la Culture et de la Formation Professionnelle de la Mayenne interpelle le directeur académique et la préfète de la Mayenne. Le syndicat réclame la communication du plan d'action prévu par la réglementation et demande des mesures immédiates pour protéger personnels et élèves.

Publié le 18/06/2026 à 19h00 - Par Clémentine Marié



Face à la canicule annoncée en Mayenne, la FNEC FP-FO 53 demande à l'État des mesures d'urgence pour protéger personnels et élèves, allant jusqu'à la fermeture temporaire des établissements les plus exposés. - Thomas Blond

La Fédération Nationale de l'Enseignement de la Culture et de la Formation Professionnelle de la Mayenne (FNEC FP-FO 53) monte au créneau face à la vague de chaleur annoncée pour la fin de semaine et le début de la semaine prochaine. Dans deux courriers adressés le 18 juin au directeur académique et à la préfète de la Mayenne, le syndicat demande la mise en œuvre rapide de mesures de protection dans les établissements scolaires et les services administratifs.

- **Lire aussi : "Le foyer nous a réunis pour la vie" : 50 ans après, une bande de copains retourne là où tout a commencé**

L'organisation syndicale affirme que *"l'immense majorité des établissements scolaires et des locaux administratifs n'est toujours pas en capacité de garantir aux personnels...) ainsi qu'aux élèves, des conditions de travail et d'accueil préservant leur santé face à des chaleurs extrêmes"*. FO demande notamment la communication du plan d'action départemental prévu par le décret du 27 mai 2025 relatif à la protection des travailleurs contre les risques liés à la chaleur. Le syndicat regrette également qu'*"à ce jour, la F3SCT-D n'ait toujours pas été réunie malgré l'urgence de la situation"*.

"Cette logique du "débrouillez-vous" n'est plus acceptable"

Dans son courrier à la préfète, l'organisation estime que les épisodes caniculaires *"ne relèvent plus de circonstances exceptionnelles mais s'inscrivent désormais dans une réalité durable"*. **Elle évoque plusieurs situations déjà rencontrées dans le département, rappelant que "des enseignants et des élèves ont été victimes de malaises dans des salles de classe surchauffées "** et qu'*"en mai dernier un élève a été évacué par le SAMU dans une de nos écoles"*.

Le syndicat critique également les consignes nationales, jugeant que les recommandations habituelles *"ne sauraient masquer l'absence de véritables mesures de protection lorsque les températures à l'intérieur des bâtiments deviennent incompatibles avec un fonctionnement normal du service"*. Parmi ses demandes figurent *"la fermeture, a minima l'après-midi, des établissements scolaires et administratifs ne disposant pas de conditions thermiques compatibles avec la sécurité des agents et des usagers"*, ainsi que des consignes permettant aux responsables d'établissement *"d'adapter immédiatement l'organisation du service"*. Estimant que *"cette logique du "débrouillez-vous" n'est plus acceptable "*, FO rappelle que le décret de 2025 prévoit l'arrêt de l'activité lorsque les mesures mises en œuvre sont insuffisantes au regard des conditions climatiques. Le syndicat indique enfin qu'il accompagnera les personnels dans l'exercice de leurs droits si des situations de *"danger grave et imminent"* étaient constatées.